

Le syndicat scolaire de Pange recrute :

DIRECTEUR(TRICE) DU SERVICE PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE
--

MODALITÉS :

Lieu de travail :	Pange
Temps de travail :	35h hebdomadaire (temps de travail annualisé)
Contrat :	CDD 12 mois
Date de prise de fonction :	30 août 2018

MISSION :

Placé sous l'autorité de la Présidente du Syndicat scolaire de Pange, le directeur/ la directrice dirige les services périscolaires et extrascolaires :

- il élabore et construit en équipe un projet pédagogique en lien avec le projet éducatif,
- il organise et coordonne la mise en place des activités qui en découlent
- il manage les 2 responsables de site et l'équipe d'animation
- il dirige les temps périscolaires et les temps extrascolaires dans le cadre réglementaire DDCCS
- il informe les familles
- il suit les partenariats du Syndicat scolaire en lien avec les accueils périscolaires et extrascolaires (déclarations, bilans, etc.).

FONCTION :

- Conception, coordination et pilotage des projets :
 - o Concevoir et évaluer le projet pédagogique avec l'équipe d'animation et permettre la participation des enfants à sa conception
 - o Impulser, organiser, coordonner et évaluer l'ensemble des différents projets au sein de l'accueil de loisirs
 - o Gérer et aménager les espaces dédiés à l'accueil de loisirs ou en partage avec l'école : salles de classe, salles de motricité...
 - o Assurer une veille juridique et administrative de la réglementation DDCCS.
 - o Appliquer les directives DDCCS : conformité des locaux, documents administratifs réglementaires, taux d'encadrement, etc.
- Animation et pilotage des équipes : rôle formateur et management
 - o Manager et impulser une dynamique positive et bienveillante au sein de l'équipe
 - o Savoir déléguer
 - o Avoir un rôle formateur auprès des animateurs et des stagiaires
 - o Identifier les bonnes pratiques et les savoir-faire, favoriser leur transmission aux équipes
 - o Organiser et animer les réunions d'équipe : planification des programmes et plannings, réunions thématiques, travail pédagogique, préparation des vacances, évaluations et bilans
 - o Participation aux recrutements des animateurs
- Communication :
 - o Communiquer avec les partenaires et les différents publics : éducation nationale (enseignants, directeurs d'école), intervenants et prestataires, ATSEM, agents du Syndicat scolaire, parents et enfants
 - o Transmission de toutes les informations relatives à la sécurité et au bien-être des enfants à la Présidente du SIVU

- Instaurer un partenariat et des temps de dialogue formels avec le directeur d'école sur les sujets communs : locaux, enfants en difficulté, familles, matériel, projet et complémentarité.
- Gestion administrative et budgétaire :
 - Gérer les déclarations et bilans nécessaires (DDCS et CAF notamment)
 - Organiser toutes les missions administratives liées au fonctionnement de son accueil en périscolaire et extrascolaire : pointage papier et informatique des présences enfants, comptes rendus de réunions, projets et demandes du SIVU
 - Assurer les missions administratives liées à la rédaction des outils pédagogiques : projets divers, évaluation des agents, bilans.

PARTICULARITES DU POSTE :

Ouverture du périscolaire :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h00/8h30 - 11h45/13h45 - 15h45/18h30
- Mercredi :
 - 7h00/8h30 - 11h30/14h00
 - 14h00/18h00 (mercredi éducatifs)
- Centre de loisirs : 7h30 - 18h00 (6 semaines par an)

Présence sur place obligatoire sur tous les temps d'ouverture du périscolaire :

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h00/8h30 - 11h45/13h45 - 15h45/18h30
- Mercredi : 7h00/8h30 - 11h30/14h00

COMPETENCE ET FORMATION - INDISPENSABLE :

- Titulaire d'un diplôme permettant d'assurer la direction d'un accueil de mineurs de plus de 80 enfants (cf. article 1^{er} de l'Arrêté du 9 février 2007 fixant les titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en séjours de vacances, en accueils sans hébergement et en accueils de scoutisme)
- Connaître la réglementation en vigueur (encadrement, hygiène et sécurité)
- Fort intérêt pour l'enfance, la petite enfance et l'éducation par le jeu
- Avoir une vision pédagogique de l'animation
- Engagement et responsabilité envers les enfants
- Savoir travailler en équipe et avoir un esprit d'équipe
- Être force de proposition
- Être ponctuel, disponible et à l'écoute

Candidatures : Merci d'envoyer une lettre de motivations et un CV

- Par voie postale à : Syndicat Scolaire de Pange - Allée des Tilleuls - 57530 PANGE
- ou
- par email : sivupange@gmail.com

Pour plus de renseignements :

- Site internet : sivupange.com
- ☎ : 06.11.35.86.49
- ✉ : sivupange@gmail.com